

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, 21 juin 2018

RETENUES DES JOURS DE GRÈVE

LA DIRECTION SNCF A PERDU

La Fédération CGT des cheminots prend acte de la décision du tribunal de condamner la SNCF sur les décomptes de jours de grève.

La Fédération CGT n'a jamais eu aucun doute quant à la décision du tribunal. Cette décision conforte la Fédération CGT des cheminots dans la stratégie de grève qu'elle a initiée et qu'elle a portée avec l'UNSA et la CFDT depuis 3 mois.

L'irresponsabilité, la malhonnêteté intellectuelle de la SNCF, son mépris des cheminots, ses tentatives répétées d'éteindre l'action en cours par l'humiliation et la mise au pas, doivent donc cesser sur le champ.

En portant avec zèle les orientations du Gouvernement, parfois en les devançant, la direction SNCF a fait le choix de la stratégie du chaos et de la terre brûlée.

Cette fuite en avant l'a conduite à vouloir mettre à genoux les cheminots engagés dans la lutte par des prélèvements indus des jours de grève, tout en s'affranchissant de l'exercice du droit de grève.

Au-delà des cheminots grévistes, la direction SNCF a également plongé leur famille dans des situations financières extrêmement délicates. **La direction SNCF doit donc s'exécuter et appliquer le jugement tel qu'il a été rendu.** Toutefois, cela ne la sauvera pas de la rupture qu'elle a elle-même provoquée avec les cheminots.

Le Gouvernement et la direction SNCF doivent donc revenir à la raison. La Fédération CGT appelle les cheminots à poursuivre l'action pour l'ouverture de véritables négociations afin de préserver et développer le service public ferroviaire.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
Cédric ROBERT
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr